



Assemblée générale

Soixante et unième session

101^e séance plénière

Jeudi 24 mai 2007, à 10 heures

New York

Documents officiels

Présidente : M^{me} Al-Khalifa (Bahreïn)

La séance est ouverte à 10 h 15.

Point 4 de l'ordre du jour

Élection du Président de l'Assemblée générale

Élection du Président de l'Assemblée générale pour la soixante-deuxième session

La Présidente (*parle en anglais*) :

Conformément à l'article 30 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, j'invite à présent les membres de l'Assemblée générale à procéder à l'élection du Président de l'Assemblée générale pour la soixante-deuxième session.

Je rappelle que, conformément au paragraphe 1 de l'annexe à la résolution 33/138 de l'Assemblée générale du 19 décembre 1978, le Président de l'Assemblée générale pour la soixantième-deuxième doit être élu parmi les États d'Europe orientale.

À cet égard, le Président du Groupe des États d'Europe orientale pour le mois de novembre 2006 m'a informée que ce groupe appuie la candidature de S. E. M. Srgjan Kerim, de l'ex-République yougoslave de Macédoine, à la présidence de l'Assemblée générale pour la soixante-deuxième session.

Conformément aux dispositions du paragraphe 16 de l'annexe VI du Règlement intérieur, je déclare donc S. E. M. Srgjan Kerim, de l'ex-République yougoslave de Macédoine, Président élu de l'Assemblée générale pour la soixante-deuxième session.

Je présente mes sincères félicitations à S. E. M. Srgjan Kerim, de l'ex-République yougoslave de Macédoine. Son élection à la présidence de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale marque la reconnaissance de ses qualités personnelles et de ses efforts continus en faveur de la paix et de la stabilité, valeurs qui sont chères à l'ONU.

M. Kerim a une expérience directe de l'importance du multilatéralisme dans le règlement des différends politiques. Sa riche expérience politique aux plans national et international et sa brillante carrière dans le secteur privé et les milieux universitaires lui seront un atout important à la direction de l'Assemblée générale.

M. Kerim a déjà l'habitude de fonctions élevées. Il a occupé plusieurs postes de Ministre d'État au cours des deux dernières décennies. Ayant été récemment le Représentant permanent de son pays auprès de l'Organisation des Nations Unies, M. Kerim connaît très bien les rouages de l'Organisation et le fonctionnement de cette Assemblée. M. Kerim peut mettre à profit cette riche expérience intellectuelle et en matière de direction qu'il a acquise aux postes stratégiques qu'il a occupés tant dans le secteur privé que dans le secteur public pour conduire les travaux de l'Assemblée générale.

Il aura pour tâche de mener à bien un certain nombre de réformes vitales pour l'avenir de l'Organisation. Il lui faudra faire preuve d'une force de

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

07-36215 (F)



caractère, d'un engagement inlassable et d'une direction déterminée afin de faciliter les compromis et de susciter une plus grande confiance parmi les États Membres.

Je suis convaincue que tous les États Membres travailleront de concert avec souplesse et dans un esprit constructif sous la direction de M. Kerim afin que les travaux de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale soient couronnés de succès.

La continuité de la direction est un aspect essentiel de la revitalisation et de la pertinence des travaux de l'Assemblée générale. Je travaillerai en étroite collaboration avec M. Kerim pendant la période de transition pour veiller à que sa présidence commence dans les meilleures conditions.

Je souhaite un plein succès à M. Kerim.

J'ai le plaisir d'inviter S. E. M. Srgjan Kerim, Président élu de l'Assemblée générale pour la soixante-deuxième session, à prendre la parole.

M. Kerim (ex-République yougoslave de Macédoine) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un moment très émouvant. C'est un très grand honneur que d'avoir été élu Président de l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session, et c'est très sincèrement que je remercie l'ensemble des États Membres de leur appui unanime. Je remercie en particulier le Groupe des États d'Europe orientale pour son soutien inébranlable.

Je tiens également à saluer la Présidente de l'Assemblée générale, M^{me} Al-Khalifa, pour sa conduite des travaux de l'Assemblée et pour tout ce qu'elle a accompli. Elle a fait fond sur le Sommet mondial de 2005, accroissant en particulier le rôle de l'ONU dans la paix et la sécurité, renforçant le Conseil économique et social et mettant en place des structures qui permettront éventuellement d'ouvrir des négociations sur la réforme du Conseil de sécurité.

Je voudrais assurer le Secrétaire général Ban Ki-moon de mon ferme appui aux initiatives qu'il prend et à son action mobilisatrice dans le renforcement du rôle que joue l'ONU dans le maintien de la paix et dans la revitalisation du Secrétariat, ainsi qu'à sa volonté d'accroître la cohérence et l'efficacité du système des Nations Unies.

Dans l'exercice de l'autorité dont est doté le Président de l'Assemblée générale, il convient de consacrer tous les efforts nécessaires pour assurer le

respect des idéaux et des valeurs des Nations Unies. Je puis assurer l'Assemblée que je m'acquitterai de mes devoirs d'une façon équilibrée, mûrement réfléchie et franche, dans le plus grand respect de la dignité de chacun des États Membres.

Le multilatéralisme est profondément enraciné dans l'histoire de l'humanité. Je voudrais illustrer ce constat en citant le philosophe de la Grèce antique, Aristote.

« Ainsi, presque tous les sujets de délibération, presque toutes les propositions que soutiennent les orateurs dans une assemblée délibérante, se réduisent à cinq chefs principaux; ce sont les revenus, la guerre et la paix, la défense du pays, l'importation et l'exportation, enfin la législation. »

Plus que jamais, le monde a besoin d'un multilatéralisme efficace. Les Nations Unies doivent être au cœur de ce multilatéralisme. Pour l'Assemblée générale, cela signifie que nous devons autant que possible nous occuper de questions de fond. La revitalisation va bien au-delà de l'amélioration des procédures.

Les grands enjeux de notre époque dépassent les frontières : mondialisation, changements climatiques, terrorisme, immigration et développement durable ne peuvent pas être entièrement réglés dans les limites des frontières nationales ni au niveau régional.

L'ONU a subi des échecs. Cependant, il ne faut pas toujours en chercher les principales causes dans les déficiences du système des Nations Unies, mais parfois dans le manque de volonté politique de chacun des États Membres de coopérer au sein du cadre multilatéral.

(*l'orateur poursuit en français*)

Aujourd'hui, parler de gouvernance, c'est bien sûr parler de gouvernements, mais aussi de citoyens. L'ère régaliennne de la négociation interétatique pure est révolue dans ce domaine : l'avenir de la planète est l'affaire de tous. Le développement durable doit être une entreprise démocratique, inclusive et participative.

La gouvernance de demain, la gouvernance démocratique, doit associer tous les niveaux décisionnels. Un projet de réforme crédible ne saurait se tromper de génération : la gouvernance internationale de l'environnement se doit d'être à

l'image de l'esprit démocratique qui anime la mission de l'Assemblée générale.

(l'orateur reprend en anglais)

Les scientifiques et les experts nous ont dit la désagréable vérité sur le réchauffement de la planète. À cet égard, je voudrais faire l'éloge des travaux récents du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. À présent, il revient au monde politique, au monde des entreprises et à la société civile de prendre le relais. Les changements climatiques ont des répercussions sur tous les aspects de notre vie quotidienne, qu'il s'agisse de l'environnement, de la santé, de l'énergie, du développement économique, des droits de l'homme, de la paix, de la sécurité ou de la gouvernance mondiale. Alors que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques constitue le cadre de négociation sur les changements climatiques en ce qui concerne l'action globale, l'Assemblée générale doit être l'enceinte de l'action concertée. Le débat doit se concentrer sur les liens entre l'innovation technologique, l'énergie renouvelable et l'environnement. Ensemble, nous pouvons lutter contre les changements climatiques et parvenir à une croissance économique dynamique et au développement durable.

Alors que nous sommes à mi-chemin de l'échéance de 2015, nous devons intensifier nos efforts pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Il est clair que nombre d'entre eux ne seront pas atteints. En Afrique notamment, réaliser les OMD n'est pas seulement une mise à l'épreuve de notre capacité de remplir nos engagements; c'est avant tout une mise à l'épreuve de nos obligations morales et des valeurs éthiques qui sont énoncés dans la Charte des Nations Unies. Pour réaliser ces objectifs ainsi que d'autres objectifs de développement, nous devons être plus exigeants avec nous-mêmes ainsi qu'avec l'Organisation. Si l'ONU veut apporter une contribution véritable et mieux satisfaire les besoins des pays en développement, elle doit accroître la coordination et la cohérence à l'échelle du système.

Parmi les autres priorités de la soixante-deuxième session, je relève les suivantes : examen des progrès de la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies; préparation de la deuxième Conférence internationale sur le financement du développement, qui se tiendra à Doha, et de la

réunion commémorative consacrée aux enfants; élaboration d'autres mesures concrètes visant la réforme du Conseil de sécurité, un aspect vital du programme de réforme globale de l'ONU. En outre, étant donné qu'il est de plus en plus urgent de développer un sentiment de respect pour autrui, qui peut sous-tendre la compréhension mutuelle, l'amitié et la paix, nous devons continuer à favoriser et à promouvoir le dialogue entre les civilisations pendant la soixante-deuxième session.

Je vois l'avenir et la pertinence de l'ONU en tant qu'organisation fondée sur des réseaux ouverts et en tant que réseau tenant compte des idées de la société civile, des organisations non gouvernementales, des entreprises, des universités, des médias et de l'opinion publique mondiale.

Que cela nous plaise ou non, dans certains domaines, nous nous heurtons à des divergences grandissantes sur des questions vitales pour la pertinence future de l'Organisation. Nous avons tous la responsabilité de rechercher inlassablement des compromis audacieux, basés sur un plus grand respect mutuel. Après tout, nous partageons tous l'idéal commun de vivre dans un monde plus sûr et plus prospère.

Je sais que le compromis n'est pas le cri de ralliement le plus retentissant. À cet égard, je voudrais citer le grand philosophe allemand Emmanuel Kant, qui a dit un jour, « l'homme a été taillé dans un bois si tordu qu'il est douteux qu'on en puisse jamais tirer quelque chose de tout à fait droit ». À mon avis, c'est pour cette raison que nous devons dénouer des nœuds.

Nous avons la chance que certains des diplomates les plus brillants et les plus compétents au monde, présents ici à l'ONU, à New York, participent à cet effort commun. Je leur promets ma conscience, ma compassion et mes compétences.

Par la décision que l'Assemblée a prise aujourd'hui est reconnu l'attachement de mon pays aux principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, notamment sa contribution à la promotion d'une plus grande stabilité et d'une plus grande coopération dans le Sud-Est de l'Europe. En fait, mon pays a activement participé à l'Organisation des Nations Unies depuis sa création, en 1945.

Au nom de mon pays, la République de Macédoine, et en mon nom, je remercie les membres de l'Assemblée générale.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-Moon.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de féliciter chaleureusement M. Srgjan Kerim de son élection par acclamation en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session. En tant que diplomate expérimenté, intellectuel prolifique et homme d'affaires accompli, M. Kerim, fort de sa vaste expérience et de ses nombreux talents, guidera les travaux de l'Assemblée générale et en accroîtra l'efficacité.

Grâce à cette élection précoce, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, M. Kerim et son équipe auront le temps de se préparer à la prochaine session de l'Assemblée générale et de s'attaquer aux nombreuses questions complexes auxquelles l'Organisation est confrontée. Cela permettra à M. Kerim de tirer parti de l'appui inébranlable, de la sagesse et du dévouement de votre équipe, Madame la Présidente, comme j'ai moi-même eu la chance d'en faire l'expérience avant et depuis mon entrée en fonctions.

Dans notre monde complexe et en rapide mutation, le travail de l'ONU devient de plus en plus indispensable. Plus la coopération entre les principaux organes de l'ONU sera forte, plus nous serons capables de répondre aux attentes et de satisfaire l'espoir de millions de personnes à travers le monde, que nous avons pour tâche de servir.

Il est nécessaire de progresser plus vite vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015.

L'Organisation des Nations Unies et ses États Membres, avec l'appui marqué des organisations non gouvernementales, de la société civile et du secteur privé, ne doivent ménager aucun effort pour former un front uni face à ces défis. Notre coopération doit s'étendre à toutes les grandes questions dont nous sommes saisis – de la lutte contre le terrorisme au partage des bénéfices de la mondialisation avec tous les peuples du monde, en passant par la promotion et la protection des droits de l'homme, le renforcement de la cohérence générale de l'Organisation et de ses capacités en matière de maintien de la paix, sans oublier le désarmement et la non-prolifération.

Monsieur Kerim, je vous assure de mon appui et de ma coopération sans réserve, tant durant cette

période de transition que pendant votre mandat. Nous aurons besoin de collaborer étroitement afin de mener à bien les réformes en cours et de relever les défis à venir. Je vous renouvelle mes félicitations.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général pour sa déclaration.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République-Unie de Tanzanie, qui s'exprimera au nom du Groupe des États d'Afrique.

M. Mahiga (République-Unie de Tanzanie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur d'exprimer les sincères félicitations du Groupe des États d'Afrique à S. E. M. Srgjan Kerim pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale pour sa soixante-deuxième session. Sa nomination par le Gouvernement de l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'approbation de sa candidature par le Groupe des pays d'Europe orientale et son élection aujourd'hui par l'Assemblée générale constituent une reconnaissance de ce qu'il a accompli sur la scène internationale et de l'importance de son pays au sein de la communauté internationale. Elles attestent aussi de la confiance que nous plaçons dans ses qualités de dirigeant et sa capacité d'assurer le succès des travaux de la soixante-deuxième session.

Le Président élu, S. E. M. Srgjan Kerim, possède une vaste expérience internationale. En particulier, ses compétences en matière de politique internationale, d'économie mondiale et de mouvements de jeunesse s'avèreront sans aucun doute d'une grande utilité aux activités de l'ONU, à un moment où nous travaillons à la transformation de notre Organisation pour la rendre plus efficace, pertinente et adaptée aux besoins, défis et aspirations d'aujourd'hui.

Le Groupe africain tient aussi à saisir cette occasion pour vous exprimer nos félicitations et notre gratitude sincères, M^{me} Al-Khalifa, en tant qu'actuelle Présidente, pour les qualités de direction, le dévouement et la détermination que vous avez mis au service de l'Assemblée générale. Nous vous souhaitons le meilleur dans vos entreprises futures. Vous avez pris des décisions qui feront date et lancé des débats animés sur des questions qui se trouvaient jusqu'alors dans l'impasse ou sur lesquelles aucune décision n'avait été prise, y compris la partie restante de la réforme de l'ONU. Vous laissez un héritage remarquable en matière d'égalité des sexes et de prise de responsabilités par un pays en développement. Votre contribution à la revitalisation de l'Assemblée générale

est un jalon de plus sur la voie de la restauration de l'autorité et de la vitalité de cet organe.

La tâche qui nous attend à la soixante-deuxième session, avec la poursuite de nos délibérations sur la réforme de l'ONU et la réunion de haut niveau qui se tiendra sur le sujet, promet d'être difficile. Par votre intermédiaire, Madame la Présidente, le Groupe africain assure ainsi le Président élu, S. E. M. Srgjan Kerim, qu'il peut compter sur son appui et sa coopération dans son action. Nous comptons avoir une relation de travail étroite avec le Président élu.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole au représentant de Sri Lanka, qui s'exprimera au nom du Groupe des États d'Asie.

M. Kariyawasam (Sri Lanka) (*parle en anglais*) : Au nom du Groupe des États d'Asie, j'ai l'honneur d'adresser nos vœux de réussite et nos félicitations à S. E. M. Srgjan Kerim, de l'ex-République yougoslave de Macédoine, pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale pour sa soixante-deuxième session. L'Ambassadeur Kerim n'est pas étranger au système des Nations Unies, étant donné qu'il a été le Représentant permanent de l'ex-République yougoslave de Macédoine auprès de l'ONU à New York après avoir représenté son pays à plusieurs postes diplomatiques de haut niveau.

L'Ambassadeur Kerim a atteint le sommet de sa remarquable carrière diplomatique lorsqu'il a été nommé Ministre des affaires étrangères de l'ex-République yougoslave de Macédoine en 2000. Il peut se prévaloir non seulement d'une vaste expérience diplomatique et politique, mais aussi d'un parcours impressionnant comme universitaire et expert en économie internationale. Sa carrière hors du commun s'étend sur trois décennies à un très haut niveau, période au cours de laquelle la région d'où il vient a connu d'importants bouleversements sociaux et politiques.

Grâce à ces expériences inestimables qui ont aiguisé ses compétences diplomatiques, l'Ambassadeur Kerim est parfaitement à même de guider l'Assemblée générale à ce moment charnière pour l'Organisation. Le Groupe asiatique a confiance dans le fait que l'élection de M. Kerim à la présidence de l'Assemblée générale, aujourd'hui, aidera à maintenir l'élan de la réforme de l'ONU et permettra de renforcer le consensus autour de notre action, en raison de son expérience, de sa sagesse et de son habileté.

Au nom du Groupe asiatique, j'assure le Président élu, l'Ambassadeur Kerim, de notre engagement constructif et de notre totale coopération lorsqu'il nous guidera, nous les États Membres, dans l'exécution des tâches complexes et difficiles qui nous attendent.

C'est également avec une profonde gratitude et un grand respect que je vous remercie, M^{me} Al-Khalifa, pour votre dévouement et votre détermination dans l'accomplissement des missions ardues qui vous ont été confiées durant votre présidence de l'Assemblée générale à sa soixante et unième session. Votre direction compétente et votre engagement personnel, de même que votre nature aimable et votre abord plaisant, ont contribué à votre remarquable capacité de bâtir un consensus et de conduire l'Assemblée générale dans la bonne direction pour obtenir des résultats dans une période critique. En tant que troisième femme élue Présidente de l'Assemblée, vous avez su faire honneur à la confiance que nous, les États Membres, avons placée en vous, en nous guidant habilement durant cette période délicate pour les Nations Unies. Madame la Présidente, le Groupe asiatique est fier de vous. En son nom, je profite de l'occasion pour vous remercier chaleureusement et vous souhaiter sincèrement le meilleur dans toutes vos entreprises futures.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Lettonie, qui s'exprimera au nom du Groupe des États d'Europe orientale.

M^{me} Silkalna (Lettonie) (*parle en anglais*) : Au nom du Groupe des États d'Europe orientale, je félicite chaleureusement M. Srgjan Kerim de son élection à la présidence de l'Assemblée générale pour sa soixante-deuxième session.

Nous sommes d'avis que, grâce à la grande expérience diplomatique et politique de M. Kerim ainsi qu'à ses connaissances étendues de l'ONU, la présidence de la soixante-deuxième session se déroulera dans un climat de confiance et de dynamisme. Nous notons avec satisfaction que le prochain Président a l'intention de se concentrer sur les préoccupations actuelles de la communauté internationale, à savoir les changements climatiques et le terrorisme. Nous espérons également que M. Kerim soutiendra avec énergie la mise en œuvre de réformes qui rendront notre Organisation plus efficace.

Le Groupe des États d'Europe orientale se réjouit tout particulièrement de voir l'un de ses membres

prendre la barre de l'Assemblée générale. Notre groupe, dont le nombre des membres a plus que doublé ces dernières années, a beaucoup à offrir à l'ONU. Il affiche une grande diversité puisqu'il plonge ses racines à l'Est comme à l'Ouest, au Nord comme au Sud. Nous pouvons être sûrs que le prochain Président saura être à l'écoute de toutes les régions et trouver les fils qui préserveront l'unité au sein de l'ONU.

Nous nous engageons à apporter notre appui total et notre entière coopération à M. Kerim tout au long de la soixante-deuxième session. Par ailleurs, nous vous remercions, Madame la Présidente, de vos efforts inlassables et nous réjouissons à la perspective de travailler à vos côtés durant les derniers mois de la session en cours.

La Présidente (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole au représentant de la Jamaïque, qui interviendra au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

M. Wolfe (Jamaïque) (*parle en anglais*): J'ai l'honneur d'adresser à mon tour, au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, nos sincères félicitations à S. E. M. Srgjan Kerim pour son élection aux hautes fonctions de Président de l'Assemblée générale pour la soixante-deuxième session.

Ce diplomate accompli nous fera bénéficier de la grande connaissance des affaires mondiales et de la riche expérience qu'il a acquises au service de son pays, notamment et surtout aux fonctions de Ministre des affaires étrangères et de Représentant permanent de l'ex-République yougoslave de Macédoine auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York. Aussi ne doutons-nous pas qu'à la direction de l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session, tâche bien difficile, il saura mettre à profit tous ses talents de diplomate pour faire progresser l'Assemblée et nous permettre de travailler de manière productive et fructueuse.

En effet, M. Kerim vient assumer la présidence de l'Assemblée générale à un moment décisif de l'histoire de l'ONU, du fait, principalement, de la place centrale que la question de la réforme conserve dans l'ordre du jour de l'Organisation. Cela dit, au regard de sa brillante carrière, il est parfaitement qualifié et préparé pour endosser ce rôle et poursuivre sur les bases posées à la soixante et unième session par son prédécesseur, S. E. Cheikha Haya Rashed Al-Khalifa.

Je voudrais ici vous exprimer, Madame la Présidente, notre profonde reconnaissance pour la détermination et la flamme avec lesquelles vous avez affronté les difficultés nombreuses et diverses qui ont ponctué votre mandat. Nous vous souhaitons plein succès dans vos entreprises futures.

Pour terminer, je félicite une nouvelle fois l'Ambassadeur Kerim et lui adresse nos sincères vœux de bienvenue à la présidence de l'Assemblée générale. Nous, le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, l'assurons de notre plein soutien et de notre entière coopération dans l'effort collectif en vue du succès de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale.

La Présidente (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole au représentant du Portugal, qui interviendra au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États.

M. Lobo de Mesquita (Portugal) (*parle en anglais*): En ma qualité de Président du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, je félicite chaleureusement S. E. l'Ambassadeur Srgjan Kerim de l'ex-république yougoslave de Macédoine de son élection à la présidence de l'Assemblée générale pour la soixante-deuxième session. L'élection de l'Ambassadeur Kerim n'est pas seulement la marque d'un honneur personnel, elle témoigne aussi de la haute estime de l'ONU pour l'ex-république yougoslave de Macédoine.

L'Ambassadeur Kerim assumera ces fonctions de Président alors que l'ONU aura encore de nombreuses difficultés à surmonter. À l'Assemblée générale, nous aurons la chance de pouvoir bénéficier des formidables compétences et de la riche expérience qu'il a accumulées tout au long de sa brillante carrière d'économiste, de diplomate et de responsable politique chevronné. Je voudrais donner à l'Ambassadeur Kerim l'assurance qu'il pourra compter sur l'appui plein et entier du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États dans l'exécution de ses fonctions.

Il est d'usage, à cette occasion, de remercier le Président en exercice de l'Assemblée générale de la manière dont il ou elle a dirigé la session en cours. Madame la Présidente, votre ascendant personnel a été fondamental dans la réalisation des grands résultats déjà enregistrés au cours de la soixante et unième session, surtout en ce qui concerne la réforme engagée au sein de l'ONU. Nous savons que, jusqu'au bout de votre mandat, qui prendra fin dans un peu plus de trois

mois, vous insisterez pour que nous accomplissions de nouveaux progrès. Nous avons hâte d'y travailler à vos côtés pour que, sous la présidence de l'Ambassadeur Kerim, nous puissions aborder l'avenir de l'ONU avec confiance et dans l'unité.

La Présidente (*parle en anglais*) : J'informe l'Assemblée qu'après la levée de cette séance, les membres auront l'occasion d'adresser leurs félicitations au Président élu, M. Srgjan Kerim, dans le salon indonésien.

Nous en avons ainsi terminé avec l'examen du point 4 de l'ordre du jour.

Disposition des places pour la soixante-deuxième session ordinaire

La Présidente (*parle en anglais*) : Comme annoncé dans le *Journal*, nous allons maintenant procéder à un tirage au sort pour déterminer quel État doit occuper la première place dans la salle de l'Assemblée générale à la soixante-deuxième session. Conformément à la pratique établie, un nom sera tiré au sort par le Secrétaire général dans une boîte contenant les noms de tous les États membres de l'Assemblée générale. La délégation dont le nom aura

été tiré au sort occupera la première place dans la salle de l'Assemblée générale, et les autres pays suivront dans l'ordre alphabétique anglais. La même disposition sera observée dans le cas des grandes commissions.

J'invite maintenant le Secrétaire général à procéder au tirage au sort.

Ayant été tiré au sort par le Secrétaire général, le Mexique a été désigné pour occuper la première place dans la salle de l'Assemblée générale à la soixante-deuxième session.

La Présidente (*parle en anglais*) : Avant de lever la séance, j'informe les membres que l'élection des vice-présidents de l'Assemblée générale pour la soixante-deuxième session aura lieu à une date ultérieure, qui sera annoncée.

J'informe également les membres qu'immédiatement après la levée de la présente séance, la Première Commission, la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) ainsi que les Deuxième, Troisième, Cinquième et Sixième Commissions tiendront des séances consécutives dans cette salle afin d'élire les membres de leur bureau.

La séance est levée à 10 h 50.